

*"Mon cœur peut cesser de battre,
il ne peut cesser de vous aimer."*



Geneviève PIRARD,
Antoine et Isabelle BODART-TOMBAL,
Alexis,
Christian BODART,
Marie-Cécile et Eddy BODART-ETIENNE,
Pierre et Julien,
Mathieu,
Isabelle BODART et Marcel,
Élodie et Julien,
Thomas et Lydie,
Benoit et Véronique BODART-GÉRARD,
Némo,
Yann,
L'abbé Patrick BODART,

son épouse;

ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants;

Ferdinand (†) et Jeanine (†) BODART-CALVI,
Marie-Madeleine et Jacques BODART-ROUSSEAU,
Marie-Antoinette (†) et Joseph (†) BODART-TONNEAU,

*ses frère, sœurs, beaux-frères et belle-sœur ;
son filleul;*

Jean-Michel BODART (†),

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins et cousines,
Les familles BODART, PIRARD, MOOS, BOULANGER et apparentées,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur

Michel BODART

né à Hingeon le 8 septembre 1935,
entré dans la plénitude de la vie le 2 mai 2025 entouré de l'affection des siens et réconforté par
le sacrement des malades.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée en **l'église paroissiale
Saint-Médard de Hingeon le mercredi 7 mai 2025 à 10 heures 30.**

Réunion à l'église.

**Michel repose au funérarium des pompes funèbres Kimplaire, 46, rue de Namur à Pontillas, où
les visites sont souhaitées ces dimanche 4, lundi 5 et mardi 6 mai de 17 heures à 19 heures.**

Une veillée de prières aura lieu au funérarium le lundi 5 mai 2025 à 19 heures 30.

La famille tient à remercier la résidence Saint-Charles de Landenne et le Docteur Colemont pour
leurs accompagnements et leurs bons soins.

Tout agriculteur voit la beauté de la nature, mais aussi son éphémérité. Si vous souhaitez
manifester votre sympathie, la famille vous propose de soutenir le foyer Saint-François au
numéro de compte BE47 7426 6460 0080 avec la mention « En souvenir de Michel Bodart »

Déposez vos condoléances sur www.funeraillies-kimplaire.be

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.